

## CONSEIL MUNICIPAL Séance du 23 mai 2025

## Liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal

(Article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Délibération n° 2025/03/01 - Finances locales - Subventions aux association 2025,

Délibération n°2025/03/02 – Finances locales – Eclairage public – Demande de subvention (Département des Vosges),

Délibération n°2025/03/03 - Finances locales - Ouverture d'un prêt-relais pour les travaux du lotissement Pré de l'Epine,

Délibération n°2025/03/04 - Voirie - Dénomination d'une rue,

Délibération n°2025/03/05 – Patrimoine communal – Lotissement du Pré de l'Epine – Cession de la parcelle « Lot n°6 »,

Délibération n°2025/03/06 – Patrimoine communal – Mise à disposition de la licence IV au profit du bar « Aux Folies Forfelaises »,

Délibération n°2025/03/07 – Forêt communale – Renouvellement de la location du droit de chasse,

Mise en ligne sur le site internet de la Commune le 30 mai 2025

A Corcieux, le 30 mai 2025,

Le Maire de Corcieux, Monsieur Christian CAËL,